

Composition des foins

Mill.	%	%	%	%	%	%	%	%
des p.	13.2	5.9	2.5	29.0	45.0	4.4	2.8	45.3
Herbes								
mélg.	15.3	7.4	2.5	27.2	42.1	5.5	4.2	44.9
Luzern	8.1	14.6	2.1	28.9	37.4	8.8	10.5	42.5
Trèfle								
rouge	15.3	12.3	3.3	24.8	38.1	6.2	7.1	41.9
Trèfle								
alsike	9.7	12.8	2.9	5.6	40.7	8.2	8.4	42.2

Autre exemple: le foin de luzerne de bonne qualité peut remplacer en partie le son ou un aliment du même genre dans la ration des vaches laitières: 1½ livre à 2 livres de foin de luzerne équivalent à livre de son. Nous ne sommes pas loin de la vérité en disant que l'emploi de foin de luzerne au lieu de foin de mil ou de graminées permettrait de réduire la ration de grain au moins d'un tiers.

En ce qui concerne la ration de grain elle-même, il y aurait quelque chose à faire dans la même voie. Par exemple: les pois sont une nourriture très riche en protéine. S'ils viennent bien sur la ferme, on peut les donner avantageusement à plusieurs catégories d'animaux lorsqu'ils sont moulus et mélangés à l'avoine, au son, etc. Une bonne provision de pois contribuera beaucoup à réduire la quantité des aliments que l'on serait obligé d'acheter.

Dans l'achat des moulées et des sous-produits de meunerie généralement appelés aliments concentrés, il ne faut jamais oublier que le cultivateur recherche d'abord la protéine, et en deuxième lieu la matière grasse. Il a besoin de nourritures contenant un gros pourcentage de ces éléments pour équilibrer la ration, qui se compose principalement de fourrages cultivés sur la ferme et pauvres en protéine et en matière grasse. Les prix du marché ne sont pas toujours proportionnels à la richesse en protéine et en matière grasse et, pour cette raison, le cultivateur fait bien d'étudier les prix en même temps que la composition. Il se vend beaucoup de pauvres aliments à des prix qui ne correspondent nullement à leur valeur alimentaire. Rappelons au cultivateur, sous ce rapport, que la loi des aliments à bétail stipule qu'un grand nombre d'aliments, (à l'exception du son, du petit son et des farines de grain entier) doivent être vendus sous une analyse garantie, indiquant les pourcentages minima de protéine et de matière grasse et le pourcentage maximum de cellulose (fibres). Le cultivateur qui demande les prix doit insister pour avoir cette garantie et l'étudier. Il doit la comparer aux prix et aux garanties donnés par les autres marchands avant d'acheter. S'il désire avoir de l'aide pour arriver à établir la valeur comparative des aliments, nous nous ferons un plaisir de lui donner, pourvu qu'il nous fournisse tous les renseignements au sujet des prix et de la composition.

On trouvera également beaucoup de renseignements utiles sur les fourrages et les aliments dans le rapport annuel du service de la chimie des fermes expérimentales. Tous

les cultivateurs qui élèvent des bestiaux feront bien de se procurer un exemplaire de ce rapport pour lire.

FRANK-T. SHUTT

BILLET DU SOIR

Des vaches

Labruty est naturaliste. Il s'est spécialisé dans l'élevage. Les vaches sont sa passion. Il n'y a que dans la politique qu'il ne peut les souffrir, à rebours de tant et tant de gens qui... mais passons. Si d'aventure Labruty rencontre dans un chemin de campagne une belle vache aux flancs rebondis, au pis gonflé de lait, il exulte, il pousse des exclamations enthousiastes, il la court, la rejoint, la flatte, la caresse, n'a de cesse qu'il n'ait appris du vacher qui la conduit ou de la bonne femme qui l'attend pour la traire toute sa généalogie, que ce soit une Jersey, une Ayrshire, une Holstein ou une pauvre petite vache Canadienne.

Or donc, ce jour-là, je rencontrai Labruty un journal à la main, et qui avait l'air étrange.

—“Est-ce qu'il y aurait une nouvelle épidémie dans les troupeaux de vaches d'Islande?” lui demandé-je en plaisantant.

—“Pas du tout, mon vieux. Je viens, ou plutôt, je me demande si je ne viens pas de découvrir une nouvelle espèce de vaches.

—“Où ça? Dans quel pays?”

—“Tout près d'ici. A Westmount.

—“A Westmount?”

—“Juste là. Imagine-toi, mon vieux, que les Ouestmontais, qui ne sont pas des hommes ordinaires, ont fini par trouver, après des mois de réflexion, que leurs enfants, qui ne sont pas des enfants ordinaires, doivent absorber du lait de vaches qui ne sont pas, elles non plus, des vaches ordinaires. Conçoit-on, par exemple, que comme jadis ce dieu faisant nourrir un de ses fils par une vulgaire génisse, ces excellents Ouestmontais abandonnent plus longtemps à des troupeaux de vaches ordinaires le soin d'approvisionner de lait les demi-dieux que sont les petits Ouestmontais? L'expérience s'est faite. A venir jusqu'au 17 décembre dernier, il n'y avait pas de troupeaux spécialement chargés d'alimenter de leur lait la toute jeune génération de Westmount. Duncan, la Guaranteed Pure Milk, la Ulster Dairy, et, qui sait, ô horreur, peut-être même Joubert, ont-ils versé chaque jour dans la coupe des Ouestmontais le breuvage crémeux que tu sais. Quel pitoyable résultat, mon cher! Tu l'as vu le soir du 17 décembre, quand il s'est trouvé, à Westmount même, des centaines de citoyens pour voter contre le ministre unioniste Sévigny. Le docteur Lansing Lewis, qui a mené une enquête sur les causes de ce scandale, de concert avec M. Jos. Tarte, homme entendu, paraît-il, dans l'élevage des vaches, a dénoncé la cause première de tout le mal. Depuis vingt ans, à Westmount, a-t-il constaté, il ne se boit pas de lait impérialiste. Il ne s'y boit que du lait. Jamais, ô horreur, les Ouestmontais n'ont même pris la peine de faire analyser le lait acheté de leurs fournisseurs et donné à leurs enfants.

—“Alors?”

—“Alors, pour la protection de la race, mon ami, il va falloir des vraies vaches, des vaches

jingoes, traitées par des mains jingoes, broisées par des mains jingoes et dont le lait, coulé par des mains jingoes, avec des machines importées d'Angleterre ou de l'Ontario, soit au-dessus de tout soupçon. Et c'est pour ça.”— Labruty me tendit La Patrie du 29 janvier 1917, me désignant l'annonce de la WESTMOUNT CITY DAIRIES LIMITED, “composée d'un grand nombre de citoyens éminents (sic) de Westmount”, porte le prospectus—que Westmount aura maintenant sa laiterie, bien ouestmontaise. L'Empire peut dormir sauf, la prochaine génération ouest, montaise sera ardemment jingoe.

—“Mais si les vaches impérialistes allaient manquer?”

—“Peuh! Le ministère unioniste les fournira. Il s'y connaît, en fait de vaches. Dors tranquille, Jean, compte sur M. Jos. Tarte, directeur de la Westmount City Dairies Limited, et sur M.M. Crerar et Burrell, même s'ils ne sont pas, ces deux-ci, des “citoyens éminents de Westmount.”

JEAN LABRYE



La vente des grains de semence

PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Dans le but de venir en aide aux cultivateurs de l'Est qui ont grandement besoin de grains de semence cette année et en même temps faire augmenter la production le plus possible, le Gouvernement Fédéral, par l'entremise de sa Division des Semences, fait l'achat des blé et avoine et les revend au prix coûtant aux cultivateurs, aux associations agricoles et aux marchands grainetier qui en font la demande.

Ces grains sont choisis à Winnipeg et ailleurs par un inspecteur du gouvernement et achetés par une commission spéciale nommée par la Commission des Semences. Une quantité suffisante, pour que toutes les commandes soient remplies, sera expédiée à l'Élevateur de Québec où ils seront nettoyés, inspectés et distribués sous la direction de l'inspecteur du gouvernement, qui émettra un certificat, sur chaque commande expédiée, attestant la valeur du grain comme semence. Seules, les commandes pour un char complet seront honorées par la Commission.

Le prix du blé est fixé à \$2.50 par minot F. O. B. Québec et payable sur réception. Ce prix sera probablement augmenté d'environ \$0.02 par minot, si les taux de fret sont haussés par les Compagnies de Transport. Les prix de l'avoine seront annoncés dans quelques jours.

Toutes informations à ce sujet et les commandes doivent être adressées à M. Jules Simard, représentant de la division Fédérale des Semences, Hôtel-des-Postes, Québec.